

LES CALCULATRICES SONT INTERDITES POUR CETTE ÉPREUVE

C'est la phrase que des candidats aux ENSI ont pu lire sur certains de leurs sujets. Cela en étonna plus d'un, même si le bruit d'une interdiction courrait de prépa et prépa depuis quelques mois.

Quelle volte-face! Après avoir augmenté les droits d'inscription pour pouvoir distribuer à chaque candidat la calculatrice officielle du concours, une TI 30, on renonça à cette distribution, sans réduire les droits, bien évidemment!

Le problème de la présence ou non de calculatrice aux examens et concours restera insoluble tant qu'on ne cherchera pas à préciser ce qu'on veut évaluer dans les différentes épreuves, et cela ne concerne pas exclusivement les mathématiques. Quand un professeur prépare son cours, quand un ingénieur ou un technicien entreprend des calculs pour la réalisation d'un projet industriel, quand un linguiste effectue la traduction d'un ouvrage littéraire ou technique ... toutes ces personnes n'utilisent-elles pas des documents spécialisés, des tables, des logiciels, des dictionnaires ... afin que leur travail soit le plus rigoureux possible? Que demande-t-on d'autre aux élèves? En quoi la présence de documents (livres, cours, calculatrices ...) est-il un obstacle à l'évaluation des élèves lors d'un examen ou d'un concours? Rappelons qu'historiquement l'invention des logarithmes par NEPER, BRIGGS ou KEPLER a été accueillie avec soulagement par les scientifiques de l'époque, que c'est avec une machine à calculer de bureau que GIBBS a pu mettre en évidence le phénomène qui porte son nom (*), que le théorème des quatre couleurs a été démontré à l'aide de l'ordinateur ... Au nom de quelle scholastique rétrograde interdirions-nous aux élèves les moyens techniques actuels pour résoudre des problèmes?

De même qu'il existe des compétitions telles que le marathon, on peut concevoir des épreuves sans calculatrice, mais de grâce, que les sujets n'exigent pas une super-rapidité en calcul algébrique ou numérique! Et n'oublions pas de tester l'aptitude à utiliser ce que la technologie met à notre disposition.

J. LEFORT.

II

(*) Quand on remplace une fonction périodique par sa série de FOURIER partielle il y a en certains points des écarts qui peuvent être très importants.